

FICHE D'INSCRIPTION

Marchés nocturnes des vendredis de juillet et août 2017

Gradins du Vieux Port de 19h à 23h

Le marché nocturne est ouvert exclusivement aux professionnels.

Pièces à fournir :

- Une copie de la carte professionnelle (registre du commerce, chambre des métiers, etc...).
- Une attestation d'assurance professionnelle spécifiant la garantie pour participer aux marchés et foires.
- Une copie de votre pièce d'identité.
- La fiche d'inscription ci-joint datée et signée.

Dates souhaitées à entourer : 07 – 21 – 28 Juillet et 04 – 11 – 18 – 25 août 2017.

*Le 14 Juillet tombant un vendredi, et en raison des festivités ce soir-là,
il n'y aura pas de marché nocturne à cette date.*

Superficie du stand : longueur mètre(s) linéaire(s) x 3 € =.....

Il est impératif pour des questions d'organisation de préciser les dimensions du stand souhaité.

Ces dimensions doivent tenir compte des dimensions des véhicules pour les stands alimentaires et forains.

Lors du paiement de l'emplacement, un règlement des marchés nocturnes vous sera transmis.

Nom : Prénom :

Enseigne commerciale :

N° inscription au RM ou autres :

Structure juridique : SARL EURL Autres
(précisez).....

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél.: Portable: E-mail :
.....

Produits exposés.....
.....
.....

Fait à, le/...../.....

Signature :

L'Union Commerciale Industrielle et Artisanale Auxonnaise loue des barnums de 3m x 3m.

Pour toutes réservations ou informations, contacter Mme MOREAU Fabienne :

06 28 29 35 34 / uciaa21@gmail.com